



Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Avis N° 2

Adopté le 02 juin 1997

Agrément des opérations et organismes d'Insertion socio-professionnelle en vue de la reconduction 1997.

COCOF

Au Ministre E. TOMAS
Membre du Collège de la

Avenue des Arts 19 A/D
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 04 juin 1997

V.Réf.: ET/VLP/BB/LR/bl/2354/2043

N Réf.: FEE/3/970013/KMA/NSO

Monsieur le Ministre,

OBJET: *Avis de la Commission Consultative "Formation-Emploi-Enseignement" sur l'agrément des opérations et organismes d'Insertion socio-professionnelle en vue de la reconduction 1997.*

J'ai l'honneur de vous signaler que la Commission Consultative "Formation-Emploi-Enseignement" a entériné à l'unanimité les décisions prises dans le courant de l'année 1996 dans le cadre de l'objet repris sous rubrique au cours de sa séance du 2 juin 1997.

Restant à la disposition de votre Cabinet pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

E. STRUYF,
Président

*Votre contact: Madame Martine KEVERS
avenue Louise 166 à 1050 Bruxelles
Tél.: 02/626 78 38 ou 02/626 79 09 - Fax: 02/626 78 46*